

 CDBaD 18 Comité du Cher de Badminton	Championnat Départemental Interclubs	Formulaire 1
		Adoption : 13/09/2025 Entrée en vigueur : 13/09/2025 Validité : saison 2025 / 2026
	Engagement d'une équipe	Nombre de pages : 2

Le présent formulaire doit être rempli et envoyé à la Commission Départementale Interclubs, accompagné des droits d'engagement, avant la date limite d'inscription. Remplir un formulaire par équipe.

1. Informations générales

Nom et sigle du club :	
Nom du gymnase, adresse, ville :	

2. Informations sur les créneaux disponibles

Merci d'indiquer les créneaux disponibles du lundi au vendredi, de **deux heures minimum et débutant au minimum à 19h**, pour les rencontres du championnat :

Créneau	Jour de la semaine	Heure de début	Heure de fin
1			
2			

3. Coordonnées du président du club inscrivant l'équipe

Nom, Prénom	E-mail	Téléphone

4. Coordonnées du président du club partenaire en cas d'entente, pour la D3 uniquement

Nom, Prénom	E-mail	Téléphone

5. Coordonnées du capitaine de l'équipe

Nom, Prénom	E-mail	Téléphone	N° de licence

6. Coordonnées du juge-arbitre de l'équipe (D1 et D2) ou du GEO Niveau 2 (D3 ou D4)

Nom, Prénom	E-mail	Téléphone	N° de licence

 CDBaD 18 Comité du Cher de Badminton	Championnat Départemental Interclubs	Formulaire 1 Adoption : 13/09/2025 Entrée en vigueur : 13/09/2025 Validité : saison 2025 / 2026
	Engagement d'une équipe	

7. Inscription de l'équipe

Championnat Départemental Interclubs		
N° de l'équipe	Division (D1, D2, D3, D4)	Montant

8. Engagement du juge-arbitre (D1 et D2) ou du GEO Niveau 2 (D3 et D4)

Je soussigné(e),
m'engage à officier à chaque journée pour laquelle le club reçoit à domicile.

Signature du juge-arbitre (D1 et D2) ou du GEO Niveau 2 (D3 et D4)

9. Signatures

Je soussigné(e), président du club
et capitaine de l'équipe
nous engageons à respecter et faire respecter par notre équipe le règlement de la compétition dès son entrée en vigueur.

Fait à , le

Président du club	Capitaine de l'équipe

Ce formulaire d'engagement est à retourner à l'adresse indiquée à l'annexe 1. Le paiement des droits d'engagement peut se faire par chèque ou par virement (avec le libellé ICD_sigle-du-club_division).